



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

**ACCORD AU SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU  
MARKSTEIN GRAND-BALLON  
POUR LA REALISATION D'UN EMPRUNT**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND,  
Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH,  
Mme HELDERLE, M JANDER, Mmes MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER  
Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER,  
SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSES**

Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, ORLANDI.  
M. HEMEDINGER

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,

VU l'article 2 des statuts du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon approuvés par arrêté du Préfet du Haut-Rhin en date du 20 mars 2012,

VU la demande du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon en date du 12 décembre 2016,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide de donner au Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon l'accord du Département du Haut-Rhin pour effectuer un emprunt de 400 000 € en vue du financement d'opérations d'acquisitions de terrains ainsi que de travaux contribuant à l'attractivité des sites du Markstein et du Grand-Ballon figurant au tableau ci-après :

<b>SITE DU MARKSTEIN</b>	<b>DEPENSES DU SYNDICAT €</b>
AMO	60 500
PISTES	14 093
ACHAT DE TERRAIN	146 000
<i>TOTAL MARKSTEIN</i>	<i>220 593</i>
<b>SITE DU GRAND-BALLON</b>	
ACHAT DES REMONTEES MECANIQUES Non récupération de la TVA	112 000
RETENUE COLLINAIRE TVA	73 460
<i>TOTAL GRAND-BALLON</i>	<i>185 460</i>
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>406 053</b>

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité

MMes Pagliarulo, Martin, Vallat  
ainsi que MM. Grappe, Schellenberger, Vogt  
ne prennent pas part au vote